

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_62-BF

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE –PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-04-62: Budget Annexe Cordouan DM n°3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Fonctionnement	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 617 : Etudes et recherches	7 500.00	
D 6215 : Personnel affecté par collect		18 000.00
Total dépenses	7 500.00	18 000.00
R 7062 : Redev. services à car. culturel		10 200.00
R 7088 : Autres produits activité annexe		300.00
Total Recettes		10 500.00

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

SMIDDEST
Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde